

AFTLM

X^{ème} journée professionnelle

c/o Myriam DELVIGNE
28 RUE MICHELET - 89000 AUXERRE

Pour nous rejoindre :

AFTLM

Association Française des
Techniciens de Laboratoire Médical

c/o M^{me} Evelyne Psaltopoulos
8 rue du Maréchal JOFFRE
95390 SAINT PRIX

Tél. : 01 44 49 49 35

Pour votre information :
L'actualité de la profession
et du secteur de la santé sur notre site :

<http://www.antab.com>



X^{ème} Journée Professionnelle de l'AFTLM

Vendredi 6 décembre 2013

**Innovation
et organisation
au service du patient**

Impression ATELIER GRAPHIQUE • 05 55 50 68 22 • Limoges



Membre de l'European Association for Professions
in Biomedical Science - EPBS
Membre fondateur de l'Union InterProfessionnelle des Associations
de Rééducateurs et Médicotechniques - UIPARM



Amphithéâtre : ASIEM
6, rue Albert de Lapparent
75007 PARIS
Métro Ligne 6 (Sèvres Lecourbe)
Métro ligne 8 (Ecole Militaire)
Métro Ligne 10 (Séjour)
Bus lignes : 28-82-87-92

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture de la Journée

M. le Pr Michel VAUBOURDOLLE
Responsable médical du pôle
biologie médicale
Hôpitaux Universitaires Est Parisien
M^{me} Evelyne PSALTOPOULOS
Présidente de l'AFTLM

09h30 Organisation et gestion de la métrologie dans un laboratoire de biologie médicale

Nelly DA SILVA - Ingénieur
Sophie WADEL - Technicienne de laboratoire médical
Hôpitaux Universitaires Est Parisien

10h15 Apport du Maldi-TOF en Microbiologie : de l'identification à l'antibiogramme

Etienne CARBONNELLE - MCU-PH
Sabrina SCELLIER
Technicienne de laboratoire médical
Service de Microbiologie
Hôpital Européen Georges Pompidou

11h00 Pause Café

11h30 Le LEAN : un outil d'optimisation pour les laboratoires

Olivia RICHARD

12h15 Débat et échanges autour du laboratoire de demain

Modérateur :
Michel VAUBOURDOLLE

Pause déjeuner libre

14h15 La Pharmacogénétique : une nouvelle discipline du laboratoire médical entre Pharmacologie et Génétique

Nicolas PICARD - CHU Limoges

15h00 Techniques de recherche de radioactivité dans l'environnement

Roland DESBORDES
Président de la Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la RADioactivité (CRIIRAD)

15h45 Nouveaux métiers : quelles opportunités pour les TLM?

Françoise PIVIN
Chargée du développement professionnel
Direction Ressources Humaines
Assistance Publique Hôpitaux de Paris

16h30 Exercice professionnel du technicien de laboratoire en Roumanie

Laura RENAULT
Technicienne de laboratoire médical

17h00 Actualités professionnelles, bilan de la journée

Evelyne PSALTOPOULOS
Présidente AFTLM

INSCRIPTION

Enregistrée sous le numéro 11 95 05203 95.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Feuillet d'inscription à compléter et à retourner, accompagné de son règlement à :

**AFTLM - X^{ème} journée professionnelle
c/o Myriam DELVIGNE
28 rue Michelet - 89000 Auxerre**

ou par mail (scanné) : line.myriam@neuf.fr

Nom :
Prénom :
Centre hospitalier de :
Laboratoire :
Fonction :
Adresse :
Téléphone :
Adresse personnelle :

email :

FRAIS D'INSCRIPTION*

	Avant le 31/10/13	Après le 31/10/13
Inscription à titre individuel Adhérent AFTLM - Non remboursable par la Formation continue Etudiant (joindre un justificatif)	100,00 €	150,00 €
Inscription à titre individuel Non adhérent AFTLM Non remboursable par la Formation continue	150,00 €	200,00 €
Inscription à titre institutionnel	200,00 €	300,00 €

Inscription à titre individuel :

Je soussigné(e),
souhaite m'inscrire à la X^{ème} journée professionnelle AFTLM. A cet effet, je règle
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AFTLM la somme de :

A _____ Le / /2013
Signature :

Inscription à titre Institutionnel :

Je soussigné(e), _____ responsable de
formation souhaite l'inscription de l'agent ci dessus référé et demande la
transmission d'une convention aux fins de régularisation de la situation
administrative et financière de cette action.

A _____ Le / /2013

Signature et cachet de l'établissement :

*Tout désistement doit se faire par écrit auprès de AFTLM – X^{ème} journée professionnelle c/o Myriam DELVIGNE 28 RUE MICHELET 89 000 AUXERRE. Avant le 15/11/2013, il fera l'objet d'une retenue de 25% du montant des droits.
Après la date du 15/11/2013, aucun remboursement ne pourra être effectué, l'intégralité des droits d'inscription restant exigible. Nous vous adresserons en contrepartie les documents de présentation. Il est possible de céder votre droit
de participation en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant. Le comité d'organisation ne pourra pas tenir compte des désistements liés aux problèmes de transports (grèves, aléas des transports).